

ICE : la réponse de la Commission Européenne est publique

25 juillet 2023



La Commission Européenne a répondu à l'Initiative Citoyenne Européenne « Save Cruelty-free Cosmetics - Commit to a Europe without Animal Testing ». Son rapport rappelle que l'Union Européenne interdit déjà les tests sur les animaux pour les produits cosmétiques depuis 2013, mais certains tests demeurent pour l'évaluation des risques chimiques selon le règlement REACH. Une feuille de route sera élaborée pour arrêter les tests sur les animaux dans ce cadre. Quant à la recherche animale sur laquelle elle était également amenée à s'exprimer, la Commission réitère ses engagements sur la recherche d'alternatives aux tests sur les animaux et proposera des actions pour réduire leur utilisation dans la recherche, la formation et l'éducation.

Sous couvert de pointer l'industrie cosmétique, l'ICE remettait en question la recherche animale dans sa globalité. Le Gircor soutient pleinement l'approche proposée par la Commission Européenne visant à promouvoir les méthodes alternatives tout en reconnaissant que, dans certains cas, l'expérimentation animale est encore nécessaire pour des raisons scientifiques ou de sécurité. Il est essentiel que la recherche se concentre sur le développement de nouvelles approches et nous nous réjouissons de voir la Commission encourager la modernisation scientifique et la coordination des efforts entre les États membres pour atteindre cet objectif commun.

[Télécharger la réponse de la Commission Européenne](#)

En savoir plus : [Commission Européenne](#)